



N° 83

Le Lien



BULLETIN SEMESTRIEL
DES AMIS DU GRANDVAUX
Juin 2017

ISSN 1166-7338

*Siège social : Mairie - 15, Les Guillons
39150 GRANDE-RIVIÈRE*

Responsable de la publication
Fabienne Lacroix

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	<i>Fabienne Lacroix</i>	2
Compte rendu de l'assemblée générale	<i>Fabienne Lacroix</i>	3
Agenda du 2^{ème} semestre 2017		5
La sortie du 30 avril	<i>Bernard Leroy</i>	6
Le jardin de la ferme Louise Mignot	<i>Josette Macle et J. P. Thouverez</i>	8
Le Jura au fil des saisons	<i>Claude Le Pennec</i>	12
L'enquête botanique de Marianne Benoît	<i>Fabienne Lacroix</i>	14
Conte d'hiver	<i>Andrée Vissière</i>	15
Histoire des routes et chemins du Grandvaux - 3	<i>Bernard Leroy</i>	16
Les anciennes écoles du Grandvaux - 2	<i>Christine Leroy</i>	26
À lire, à voir...		31

Couverture : *le départ des rouliers (photo Bernard Leroy)*

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2016 a encore été riche en travail et en émotions. L'exposition d'été a accueilli 2300 visiteurs attirés par notre sujet et les nombreuses animations proposées, mais l'association traverse un passage difficile par manque de renouvellement et les membres actifs sont épuisés. Nous avons beaucoup hésité à reconduire une exposition estivale en 2017 et je constate que sa préparation relève davantage du devoir que du plaisir, ce qui n'est pas normal pour des bénévoles. 10 000 heures de bénévolat dans la joie et la bonne humeur, c'était cadeau, mais ne serait-ce que quelques heures parce qu'il faut bien le faire, ça devient une corvée et il y en a déjà bien assez d'autres. Donc, il va falloir repenser les choses, changer notre façon de faire vivre la ferme, s'accorder peut-être un an ou deux pour mettre en place d'autres activités, moins lourdes à gérer.

Pourquoi ne pas monter d'autres projets avec des partenariats ? Le public porte un intérêt tout particulier pour son environnement proche et les habitudes et connaissances de nos anciens. Profitons-en peut-être pour faire redécouvrir ce qui

nous entoure avec l'aide des éducateurs à l'environnement du CPIE.

Si vous avez des idées, des contacts, pensez à d'autres associations prêtes à coopérer, n'hésitez pas à nous le faire savoir. C'est avec l'aide de tous que nous pourrions continuer à avancer.

D'un autre côté, les travaux d'extension de l'EH-PAD risquent de perturber pendant un temps l'accès, le stationnement et les abords de la ferme, alors c'est peut-être aussi l'occasion de faire une pause et comme l'aurait dit Denise Piard de « prendre le temps de s'asseoir pour réfléchir ».

En attendant, un grand merci à tous les bénévoles plus ou moins impliqués, fidèles et dévoués, sans lesquels l'association ne serait pas ce qu'elle est, à ceux et celles qui non seulement travaillent chez la Louise ou à l'école Auguste Bailly, mais emmènent encore des choses à faire chez eux et à nos adhérents éloignés qui nous envoient des petits courriers réconfortants.

Bonne lecture et passez un très bel été.

Fabienne Lacroix

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL (EXERCICE 2016)

1. Compte rendu de l'assemblée générale précédente

Le compte rendu de l'assemblée générale du 29 avril 2016 (exercice 2015) est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités

Les activités réalisées en 2016 sont rappelées par mes soins. Elles avaient été relatées dans les numéros précédents du Lien. Liliane et Roger Grandmaître présentent un montage reprenant les grands moments de l'exposition.

► Chalet du Coin d'Aval

120 adultes et 42 enfants ont visité le chalet en 2016, générant une recette de 279,10 €. Cela fait peu de fréquentation, mais le chalet n'est pas beaucoup ouvert. Pour amener un peu plus de monde et continuer à faire connaître notre vieille fruitière, une animation est envisagée. (voir l'agenda des manifestations du 2^{ème} semestre page 5).

► Bibliothèque

Les permanents regrettent aussi le peu de fréquentation : une vingtaine de lecteurs en 2016. Les bénévoles de la commission bibliothèque aidée de quelques forts à bras s'est donnée beaucoup de peine pour déplacer et installer les livres dans le nouvel espace mis gracieusement à disposition par la mairie. Le fonds local va pouvoir être mis en valeur dans la grande pièce. Un logiciel gratuit, simple d'utilisation, a été choisi et 1100 livres du fonds local ont déjà été saisis grâce à l'aide et aux compétences de Monsieur et Madame Perreaux. Une cinquantaine de fiches contiennent aussi les résumés des ouvrages.

Par ailleurs, le fonds local s'est enrichi d'une bonne trentaine d'ouvrages issus de dons. Maria Lémond a rejoint la troupe qui semble remotivée.

► Le Lien

Vous êtes nombreux à en apprécier la lecture et c'est une satisfaction pour celui qui passe des heu-

res et des nuits à le réaliser. Néanmoins, Bernard Leroy souhaiterait qu'on lui envoie des anecdotes ayant le Grandvaux pour cadre ainsi que des dessins ou autres illustrations, qui apporteraient une saveur supplémentaire à la revue. J'insiste sur le fait qu'il est tout seul pour faire le Lien et gérer le site internet et qu'il est nécessaire de le soulager.

► Site internet

Bernard, donnant la priorité au Lien, fait remarquer que le site internet, bien que maintenu à jour, n'est pas assez vivant. Compléter les sujets traités, et actualiser l'agenda n'est pas un travail difficile. Cela demande un minimum de compétences en informatique, peu de temps et se réalise à la maison puisqu'il n'y a pas de logiciel à installer. Donc, même un adhérent éloigné du Grandvaux peut le faire. L'appel est lancé !

► Ferme Louise Mignot

Après une trêve hivernale prolongée, on se retrouve à nouveau chez la Louise chaque mardi après-midi pour améliorer encore les futures visites de la ferme et on n'oublie pas le traditionnel casse-croûte, grand moment de partage et de convivialité indispensable après l'effort.

Par contre, l'inventaire a encore été relégué à plus tard, car nous avons décidé de commencer à installer l'expo à partir du mois de mars.

► Atelier des Louissettes

Les petites mains s'activent toujours autant pour remplir la boutique qui nous permet de garder la gratuité des entrées de l'exposition. Les couturières envisagent d'ailleurs l'achat d'une machine à coudre pour éviter de transporter les leurs.

3. Projets 2017

(voir aussi l'agenda page 5)

► **Sortie du 30 avril 2017** : un compte rendu complet se trouve en pages 6 et 7.

Nous en profitons pour remercier Edith et Michel Janier de nous avoir conseillé la visite de ce moulin.

► Cinémathèque des Monts Jura

La cinémathèque propose une projection des images tournées par Roger Franzini et un film sur la vie de la famille d'Isidore Grégis à Haut Crêt. (Le lieu et la date restent à préciser)

► Malle poste

Michel Pagnier a contacté un spécialiste de la restauration des voitures anciennes et a fait établir un devis à partir de photos du véhicule. Selon lui, toutes les voitures de maître d'Europe sont confiées à cette entreprise basée en Pologne. Cette solution paraît plus simple et plus rapide que de déplacer la diligence d'un artisan à un autre. Dans ce cas, la restauration prendrait une année. Différents points réglementaires pour la rendre utilisable restent encore à éclaircir avant de monter le dossier de souscription avec la commune de Saint-Laurent, propriétaire du véhicule.

4. Compte rendu et bilan financier

Il a été distribué à toute l'assemblée et est présenté par Françoise Alixant. Serge Musserotte lit le rapport des commissaires aux comptes et donne le quitus à la trésorière. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Il est précisé qu'en 2016, l'association comptait 267 adhérents.

5. Rapport moral (voir le mot de la Présidente en page 2)

6. Élections

► Conseil d'administration

Les membres sortants du Conseil d'Administration: Françoise ALIXANT, Michel BOUVET, Christian CARPENTIER, Fabienne LACROIX et Bernadette RIGOULOT sont réélus. Deux nouveaux candidats, Martine GRAND et Gérard DAVID sont élus également.

► Bureau

Secrétaire : Colette POUX-BERTHE, trésorière : Françoise ALIXANT, vice-présidents : Christian CARPENTIER, Liliane GRANDMAÎTRE et Christine LEROY, présidente : Fabienne LACROIX.

Pour clore la soirée, Roger Grandmaître projette des images extraites des archives de l'association. Même si leur qualité n'est pas parfaite, elles présentent un grand intérêt : un film familial tourné en 1954 donné par un adhérent qui nous renseigne sur cette période, des sorties du 1^{er} Mai, des expositions, Louis Janod et William Goyard qui rempaillent des chaises avec de la laîche, Georges Charton qui parle en patois... L'assemblée visionne ensuite le montage réalisé pour la soirée de remerciements des bénévoles fin 2016 et qui mettait le jardinier Jean-Pierre Thouverez à l'honneur.

Un très grand merci à Liliane et Roger Grandmaître. Les projections qu'ils nous proposent rendent toujours nos assemblées générales plus agréables.

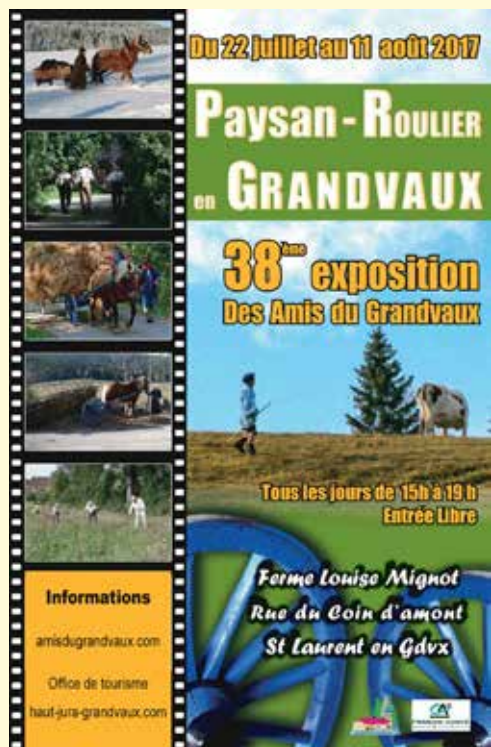
Fabienne Lacroix



► **Le 11 juin** : Le jardin d'antan à la **ferme Louise Mignot**, dans le cadre des manifestations « Bienvenue dans mon jardin ».

► **Le 2 juillet** : Portes ouvertes à la nouvelle **Fruitière des pays grandvalliers** à Saint-Laurent. Elle est issue de la fusion des coopératives du Lac-des-Rouges-Truites et de Saint-Pierre.

► **Du 22 juillet au 11 août** : exposition « Paysan-roulier en Grandvaux » à la **ferme Louise Mignot**.



On oublie souvent que le roulier était aussi un paysan six mois par an et qu'en son absence, sa famille assurait le quotidien de la ferme, les soins aux animaux, la traite et le portage du lait au chalet.

L'exposition mettra en scène le matériel et les travaux effectués lors de la présence du roulier, à la belle saison, et en son absence, l'hiver.

Un film d'environ 60 minutes, réalisé à partir de 50 heures de reconstitutions filmées depuis 2004 et souvent inédites, a été réalisé spécialement pour cette manifestation.

Le baccu se transformera en auberge cet été, car c'était un lieu bien fréquenté des rouliers au cours de leurs voyages. Nos visiteurs pourront y faire une pause également pour continuer à partager un moment autour de la table. On y servira des bôlons, mais pas seulement ! Si des volontaires veulent nous faire des papets ou autres spécialités à déguster, nous sommes preneurs.

Ouverture de l'exposition : tous les après-midi de 15 à 19 heures.

Projection du film «Une famille de rouliers» à 15 h 30 et à 17 heures (attention, nombre de places limité).

► **Le lundi 7 août** de 15 h 30 à 18 heures **ferme Louise Mignot**, animation par le CPIE : « Les auxiliaires de culture ».

► **Du 14 juillet au 15 août**, **chalet du Coin d'Aval** : visites guidées, les mercredis, dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h.

► **Le mercredi 26 juillet** de 15 h 30 à 18 heures, **chalet du Coin d'Aval**, animation par le CPIE : « De l'herbe au fromage ».

► **Le vendredi 25 août** à partir de 10 heures, fête du morbier, **Espace douceur aux Marais**. Le concours est bien maintenu à Morbier et les Amis du Grandvaux sont déjà annoncés à **14 heures** pour y participer avec la reconstitution en costumes de la coulée et la fabrication du morbier au feu de bois par Gilbert Banderier.

ou : comment, dans la même journée, être au moulin et au four

La traditionnelle sortie du 1^{er} mai a eu lieu cette année le 30 avril, avec soixante-trois participants. La date avait été bien choisie car, s'il faisait beau ce jour là, le lendemain s'est révélé calamiteux avec autant de neige et de froid qu'en 2016. Le programme de la journée comprenait deux visites : le matin, le moulin à farine de L'Arnaude à Liesle, l'après-midi, les baraques du 14, en forêt de Chaux. Le pique-nique de 2016 ayant laissé des traces dans les mémoires, le repas de midi fut pris au Restaurant de la Gare à Liesle à la satisfaction générale.

Le matin : le moulin

Le moulin de l'Arnaude date de 1760. Il est situé sur la Loue dans un site d'eau et de verdure magnifique. Au pied du moulin, un barrage en enrochements crée une chute d'eau de hauteur modeste mais d'un débit important. Cette disposition a permis l'installation d'une turbine Fontaine de 90 cv, datant de 1888, technique bien adaptée aux basses chutes. Ici, il n'est pas question (pour l'instant) de produire de l'électricité, mais d'actionner les installations d'un moulin à farine par l'intermédiaire d'engrenages, d'une multitude de poulies et d'une forêt de courroies.

Le bâtiment principal comporte quatre niveaux reliés par une foule de tuyaux dans lesquels transitent



B. Leroy

les grains, la farine et les sous-produits. Le moulin transforme uniquement le blé tendre, c'est à dire panifiable (le blé dur est réservé à la fabrication des pâtes). Le grain, tout d'abord humidifié, est écrasé en plusieurs passes entre deux rouleaux cannelés. Il subit ensuite un tamisage en plusieurs étapes. La farine est ensuite extraite par un passage entre des cylindres lisses, enfin intervient le blutage (tamisage). Dernière opération, la mise en sac immédiate de la production afin d'éviter l'altération du produit.

En 2016, Françoise Rouyer et sa famille, passionnées de meunerie, ont racheté les installations et, après remise en état, ont repris une production de farine et produits dérivés vendus directement sur place et dans deux points de vente proches. Une autre activité importante est l'accueil de groupes et de familles pour des visites guidées. C'était le cas des Amis du Grandvaux qui ont largement apprécié l'intérêt du lieu, l'accueil et la dégustation des produits du moulin qui a clôturé la visite.



B. Leroy

L'après-midi : le four (à charbon de bois).

Alain Goy, le meilleur guide qui soit pour ce lieu magnifique, a fait découvrir aux Grandvalliers les baraques du 14, dont le nom rappelle le numéro de ce triage de la forêt domaniale de Chaux. Ce massif est le second de France pour sa superficie de plus de 20 000 ha (28 km sur 16). Il couvre une grande partie du delta de l'ancien fleuve Rhin-Doubs qui coulait par là entre 3,2 et 2,6 millions d'années, soit durant l'ère tertiaire. C'est un nouvel effondrement du fossé alsacien qui a remis ensuite le Rhin dans sa direction initiale sud-nord. La preuve en est apportée par des galets d'origine alpine présents dans le sol. L'épaisseur de cette couche de galets atteindrait 60 mètres.

Les baraques du 14, à proximité de la seule clairière de la forêt dans laquelle est situé le village de La Vieille-Loye, abritaient depuis 1830 les bûcherons-charbonniers qui vivaient auparavant disséminés dans le massif depuis le Moyen Âge et sans doute avant. Le combustible et le sable présents sur place ont favorisé l'émergence d'une activité verrière dès la fin du XIII^e siècle (elle ne devait cesser qu'en 1931). Durant le règne de Louis XIV, les chênes de Chaux ont été exploités de façon intensive pour construire une flotte de guerre. Parallèlement, le charbon de bois était indispensable à la sidérurgie comtoise qui en fit un

usage immodéré jusqu'au milieu du XIX^e siècle. À la fin du XVIII^e siècle, la construction de la saline royale d'Arc-et-Senans, allait entraîner une surconsommation de bois. Si la forêt de Chaux en réchappa, c'est grâce à la gestion pointilleuse et éclairée de l'administration des Eaux et Forêt.

Une meule traditionnelle est formée d'un savant assemblage de charbonnette et recouverte de feuilles et de terre. L'une d'elle avait été allumée quelques heures avant notre visite et devait se consumer trois ou quatre jours avant de refroidir et être démontée. Selon monsieur Goy, la qualité du produit ainsi obtenu est bien supérieure à ce que fournissent les fours métalliques Magnin, dont un exemplaire fumait non loin.

Le site des baraques devait réserver d'autres surprises : un parcours forestier au milieu des légendes contées avec humour et conviction par notre guide et découverte du musée de la verrerie installé dans une des baraques. Une étonnante collection de bouteilles soufflées à la bouche, dont des clavelins, y est présentée.

On peut dire que la réussite de la sortie 2017 a été largement due à la qualité et à la disponibilité des personnes qui nous ont accueillis.

Bernard Leroy



B. Leroy



B. Leroy

Lorsque j'ai reçu mon « Lien d'hiver », je l'ai parcouru avec voracité, tant il me permet de prolonger loin du Grandvaux, les échanges d'amitié chaleureuse de l'été. Mais aussitôt lu, j'ai téléphoné à notre Présidente pour lui faire part de ma « frustration » de ne pas y retrouver l'ombre d'un légume (du jardin : celui créé par les Amis du Grandvaux autour de la maison de la Louise).

J'ai alors contacté Jean-Pierre. Il m'a répondu ne pas avoir eu le temps de rédiger un texte qui comme prévu, aurait dû figurer dans ce numéro d'hiver 2016 du Lien. Alors ? Alors, nous sommes passés très vite de cette constatation à une collaboration complice : « Tu me fais le plan du potager, tu me déclines le nom des légumes qui y figurent et moi, de mon côté, qui n'ai pas comme toi « les doigts verts », mais pratique plutôt les gestes de l'écriture, je rédige un article pour décrire ce que tu as semé ». Résultat : un « bouturage tardif » que voici, avec cet épilogue « malicieux » à la 37^{ème} exposition des Amis du Grandvaux, « Plantes et Jardins: nos anciens savaient ».

En « revisitant » ainsi le jardin de la Louise, à l'aide du plan dessiné par Jean-Pierre, vous risquez, mais tant pis, d'être surpris lors du parcours par la fantaisie de mes mots, loins de ceux d'un spécialiste en jardinage (même si l'été j'aime, comme je dis, à « bécoter » mon jardin à Fort-du-Plasne. Entendez par là : pour en enlever de ci, de là les mauvaises herbes, comme on poserait un baiser sur le front d'un être aimé).

Immobilisé pendant de longs mois, voire pendant plusieurs années, par les « contingences d'un abandon de la pratique », le jardin de la Louise a été écarté volontairement des préoccupations des Amis du Grandvaux, mobilisés par d'autres aménagements : ceux qu'exigeaient les travaux de restauration de la ferme qui ont permis de réhabiliter la demeure. Mais aujourd'hui, ce jardin, cette vieille parcelle, dont on pensait qu'elle avait fait son temps, renaît. Le jardinage, comme l'étude

des plantes, connaît actuellement un regain d'intérêt. « Rustica » a pénétré les foyers ruraux et on constate une évolution certaine des connaissances. Mais que reste-t-il de la tradition ? Un inventaire du savoir-faire vous sera fourni par Jean-Pierre dans une plaquette « jardin mode d'emploi » (actuellement en préparation), où il vous fera partager son expérience du terrain, nourrie de son enthousiasme inébranlable pour le jardinage. Amis du Grandvaux, vous avez su redonner à cette terre son espérance, à ce jardin de la Louise, plus généreux de cailloux que de végétaux (puni qu'il a été d'avoir été abandonné) une renaissance !

Préparer le terrain consistait déjà à débroussailler le talus, enlever les orties, retourner la terre, chasser les mauvaises herbes, sans parler des frênes qui avaient envahi et colonisé le mur. Ils ont été laborieusement désarmés grâce à l'énergie de certains « costauds » venus de Prénoval et même de Grande-Rivière. Il a fallu mettre en route, dès le mois de mai, des stratégies pour obtenir à temps la première pousse, neutraliser le mois de juin, pluvieux en diable, qui a retardé les semis et les aménagements, traquer les chenilles, pourfendre cette calamité de liseron, bichonner les fleurs, car les iris datent eux de la Louise. Puis, semer, semer sur un terrain trop humide qu'il faudra gérer bien autrement quand arrivera la canicule de juillet-août. L'épouvantail créé par Martine surveille le jardin. Il peut en parler du nombre d'arroseurs qu'il a vu passer et qu'il a fallu « déverser » pour alimenter les légumes en puissance ! Semer à temps : c'est le mot clef de la bonne récolte, car « avant l'heure, c'est pas l'heure et après l'heure c'est plus l'heure » et comme le dirait Jean-Pierre, en utilisant son expression fétiche devenue proverbiale entre nous, depuis qu'en 2001, lors de la préparation de la fête du Haut-Jura qui se tenait cette année-là à Fort-du-Plasne, il me répondit, d'un certain ton, alors que je le pressais de se retourner pour le prendre en photo : « c'est pas l'instant ». Et pour cause, il avait les doigts coincés dans le tablier du break qu'il réparait.

Le jardin de la Louise, en contre-bas de la maison, repose en partie sur un talus qui offre une exposition au soleil et une humidité favorables : son implantation vérifie ce qu'on sait, qu'un jardin en général ne se met jamais du « côté de bise ». Ici, la verticalité en fait un site intéressant pour organiser la répartition des légumes à planter. Regardez la photo qui date de 1960 (Le Lien n° 82, page 11) : on distingue bien la maison voisine et plus bas le jardin. Au printemps, les végétaux utilisent le soleil et chacun dans cette course à la lumière doit bénéficier de ses rayons. Il est donc fondamental de maîtriser l'organisation du potager. Tel légume tardif fera la coquette et ne voudra pas avoir l'air pressé : il sera donc mis à l'ombre. Telle salade fera très tôt la grimace si on oublie de l'arroser. Tel autre légume atteint de jalousie se montera le col dans une vaine nécessité de paraître, comme cette rame de haricots, qui a besoin de hauteur pour s'épanouir. Le jardinier doit tenir compte aussi des incompatibilités entre deux légumes pour ne pas faire côtoyer deux plants antagonistes, alors que l'usage veut que l'on plante toujours les carottes entre deux rangées de poi-

reaux. En revanche, prévoir l'alimentation en eau est indispensable, ce qui a nécessité l'installation d'une « citerne » joyeusement « arrosée » lors de sa mise en place. Partez donc avec moi pour entrer dans cette « sarabande » des légumes, où chacun joue un rôle que je me suis amusée à brocarder, en me riant de leur soi-disant caractère.

Le pied de rhubarbe étale son amertume. La carotte fait sa sucrée, mais fait aussi les cuisses roses. Les petits pois si délicieux, « en lait » vous donnent la « riclette ». La salade fripée vous crie : « à boire, sinon je me ride ». Les rames de haricots, dédaigneuses, se montent le col. Le chou-fleur, chanteur de variétés, est tantôt rond, frisé, rave, cabus, ou de Bruxelles. Le persil, un tantinet vaniteux, prétend vous rendre plus intelligent. Les herbes aromatiques (estragon, thym, ciboulette) font bande à part. Les radis roses jouent les timides. Les topinambours, au nom funeste, rappellent les restrictions de la guerre. L'oseille (le premier légume consommé en Grandvaux) « s'en croit un peu », qui mange à tous les râteliers. Le pissenlit, bien connu pour ses vertus médicinales



Bernard Leroy

et gustatives, est le roi de l'expansion et ne fleurit pas que dans les champs, mais se faufile aussi dans les jardins, le « carré » de pommes de terre, appelé parfois « jardin des champs », car souvent plus éloigné de la maison que le potager, se défend d'être le meilleur des légumes. Nourricier pour l'homme, il l'est aussi pour les ravageurs dont il est la cible, comme le prouve le mulot piégé par Jean Pierre. Le plant de tomates, victime de la rudesse de notre climat grandvallier, se fait rare, comme quelqu'un de discret, bien que très apprécié. Le poireau quant à lui s'enorgueillit d'être le pompon de la décoration (du mérite agricole). Et le rutabaga (le chou-rave du Grandvaux), ce gros navet un peu « neussan », se fait une grosse tête, maintenant qu'il redevient à la mode.

Ainsi s'achève ma facétieuse balade dans le jardin de la Louise. Que cette rétrospective soit un rappel de l'expo « Plantes et jardins, nos anciens savaient », où les connaissances glanées dans l'expérience des siècles sont passées de l'état de « mémoire de bibliothèque » à une application sur le terrain. D'autant que les légumes bavardent : ne les ai-je pas entendus dire : « qui va reprendre le flambeau pour nous donner vie ? » J'ai perçu cet appel et son espoir. A savoir qu'à l'issue de cet article, le lecteur grandvallier du Lien saisisse ce message pour l'inciter à s'impliquer dans le « jardin de la Louise », afin que « le bruissement des feuilles de son renouveau » ne soit pas étouffé par le vent de l'hiver. Le canevas est prêt. À vous de poursuivre, pour en broder sa survie et sa beauté !

Chers Amis du Grandvaux, qui avez redonné vie à cet espace sacré du jardin de la Louise, infatigables abeilles, sombres ouvriers du jardinage, je n'écoute pas vos « protestations de politesse », car en regardant avec tendresse pousser vos légumes, je vous remercie du fond du cœur, vous qui ne faites pas étalage de votre savoir, mais savez si bien... le cultiver.

*Texte de Josette Macle,
plan de Jean-Pierre Thouverez et Bernard Leroy*



J. P. Thouverez



J. P. Thouverez



J. P. Thouverez



Roger Grandmaître

Remise «bacu»

ruches

choux Bruxelles

choux cabus

radis noirs

potimarrons

choux-raves

fenouil

rutabagas

Salades feuille de chêne rouge

thym

ciboulette

reine
des prés

origan

estragon

achillée

consoude

absinthe

bourrache

livèche

menthe

camomille

oseille

salades

bettes rouges

oignons

poireaux

carottes touchon

échalottes

panais

ails

carottes nantaises

poireaux

navets - raves d'Auvergne

épinards monstrueux
de Viroflay

pommier
belle fille
de Salins

cour de la ferme

pommier
reine des
reinettes

rosier

Iris

prunier

rose
trémière

rhubarbe

arroche

haricots beurre

fèves grosses cosses

petits pois mange-tout

choux ronds

choux frisés

bettes

rames
blancs

topinanbours

poireaux graine

gentiane
jaune

LE JURA AU FIL DES SAISONS, PAR CLAUDE LE PENNEC

Le 6 avril dernier, Claude Le Pennec, photographe bien connu, en particulier des Amis du Grandvaux, nous présentait son «Agenda d'un naturaliste» à la salle des fêtes de Château-des-Prés. Ses images de grande qualité et ses commentaires précis ont ravi une assistance très attentive. Pour prolonger cette conférence dans le numéro 83 du Lien, Claude a bien voulu nous confier un texte et quelques très belles images. Qu'il en soit vivement remercié, ainsi que la municipalité châtelande qui a mis gracieusement la salle à notre disposition.

Le Jura présente une grande variété de biotopes : lacs et rivières, pelouses sèches, tourbières, forêts d'altitude, falaises, ce qui induit une richesse de la faune, de l'avifaune et de la flore.

Nous nous contenterons d'évoquer quelques espèces incontournables comme le Lynx (*Felis lynx*) et le Grand tétras (*Tetrao urogallus*), d'autres très spécifiques et moins connues, le Beccroisé des sapins (*Loxia curvirostra*), la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*). Nous ferons une petite incursion dans le Haut-Jura, domaine du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), du Hibou grand duc (*Bubo bubo*) avec son envergure de 1 m 60 et de l'aigle royal qui cherche à s'installer depuis quelques années.

Le Jura est avec l'Ain une région où l'on compte le plus de lynx (1). Réintroduit en Suisse dans les années 70, il s'est bien adapté. Ses proies favorites sont les chevreuils et les chamois.

Le Grand tétras (2) est le plus gros oiseau des forêts de montagne d'Europe, au dimorphisme sexuel prononcé. Il est protégé par des arrêtés de biotope. Sa population stagne « le préserver c'est préserver la richesse écologique du territoire ». La Gelinotte des bois (*Bonasa bonasia*) est plus petite et plus discrète. Elle fait partie de la même famille.

Le Faucon pèlerin (3) occupe bon nombre de falaises, il est parfois délogé par le Hibou grand duc, tous deux sont des « super-prédateurs », en bout de chaîne alimentaire. Le Faucon pèlerin a une acuité visuelle 10 fois supérieure à celle de l'homme. En piqué il peut atteindre 300 km/h. Le mâle, le tiercelet, est plus petit que la femelle.

Parmi les chouettes, notons la Chouette de Tengmalm, que l'on trouve dans les forêts d'altitude, et

la Chouette chevêchêtte, ou « chouette pygmée » (4), la plus petite chouette d'Europe, qui a des mœurs plus diurnes que les autres chouettes.

Le Beccroisé des sapins, avec ses mandibules croisées, décortique les pommes de pin pour se nourrir des graines.

Le Cincle plongeur est un drôle d'oiseau, qui vole certes, mais qui plonge et marche sous l'eau pour se nourrir. Bref un « oiseau amphibie ».

Les Guêpiers d'Europe (*Merops apiaster*) (5), comme les Martins pêcheurs, creusent des galeries dans les berges des rivières, ils sont très colorés, et se nourrissent presque exclusivement d'hyménoptères (guêpes, frelons, abeilles).

Que dire de la Pie-grièche «écorcheur » qui empale ses proies sur les épines ou les fils de fer barbelés, un lardoir qui lui sert de garde-manger.

Les Harles bièvres (*Mergus merganser*), dont le dimorphisme sexuel est prononcé, se sont installés le long de nos rivières et dans nos lacs il y a une quinzaine d'années.

Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) (6) ou « oiseau papillon » grimpe contre les rochers en entrouvrant ses ailes par saccades. Il se nourrit exclusivement d'insectes dans les falaises.

Il y a certes beaucoup à dire sur la flore du Jura, mais la présentation a mis en valeur quelques orchidées particulières : le très rare Epipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*) (7), l'Orchis punaise (*Orchis coriophora*) qui est menacé, l'Orchis de Provence (*Orchis provincialis*) que j'ai découvert il y a une dizaine d'années dans le Bas-Jura.

Claude Le Pennec



Photos de
Claude Le Pennec

Lors de l'exposition « *Plantes et jardins, nos anciens savaient* », nous avons invité Marianne Benoît pour nous rendre compte de ce qu'elle avait appris au cours d'une mission pour le compte du PNR entre 2009 et 2012 sur les usages que l'on faisait des plantes autrefois dans le Haut-Jura. Lors de la présentation, quatorze personnes étaient présentes dont deux résidents du Foyer Louise Mignot. Voici quelques extraits des résultats de son enquête :

1. La cueillette se faisait toujours au cours d'une autre activité, sauf pour la violette du Haut-Jura (réputée pour les bronches) et la gentiane où on avait besoin d'outils lourds et parce que la récolte était pesante.

2. On récoltait autour de la maison ou du champ dans lequel on travaillait. On vivait en plein air. On était « locavore » par bon sens, sauf pour le tilleul qui poussait à plus basse altitude. C'est la seule plante pour laquelle on se déplaçait, en général, on allait le chercher dans de la famille des plateaux inférieurs.

3. On mangeait pour se soigner. On faisait attention à sa nourriture parce que :

4. On avait un rapport à la maladie différent d'aujourd'hui. On recherchait toujours la prévention, car on avait peur de la maladie et à ce titre, on utilisait beaucoup les plantes en mélange dans les infusions pour augmenter leur efficacité préventive. L'achat de médicaments entraînait de gros problèmes financiers, on les considérait donc comme très néfastes.

5. La cueillette des plantes médicinales se faisait toujours à la saint Jean. C'est à cette date que l'on brûlait toutes les vieilles récoltes avant d'en faire de nouvelles, car ce saint était le symbole du renouveau.



Certaines plantes, comme l'ail des ours, très à la mode aujourd'hui, n'étaient pas du tout utilisées autrefois. Lors de son enquête, on a cité à Marianne Benoît 88 plantes utilisées jadis. 25 d'entre elles ont été citées partout, parfois avec des dénominations locales : le sapin, le genévrier, la gentiane, le millepertuis, la mauve, l'alchémille (*pied de lion*, *pied de rosée*), le cumin de prés, l'églantier (*gratte à cul*, *chapeau noir*, *manteau rouge*, *ventre de pierre*, *jambe de bois*), le framboisier, le chénopode (*épinard sauvage*), l'euphrase (*casse lunettes*), l'ortie, le pied de chat, le pissenlit, le polypode commun (*réglisse des*

bois), la pensée, les pommes sauvages (*pommes bu-chines*, *buchins*), le prunellier (*épine noire*, *pelosses*), la ronce, le serpolet, le sureau noir, la tanaïs, le tussilage, le tilleul et la violette.

La gentiane était unanimement réputée comme étant un remède miracle. On prenait de la ronce pour les maux divers et les maux d'hiver. Le sapin était considéré comme la panacée des expectorants et des antiseptiques (bourgeons séchés en infusions), mais on disait aussi que « dans le sapin tout est bien », car on utilisait les cônes (allume-feu), l'écorce de l'épicéa (sangles), la résine (bejon, bijon), la poix (colle), la térébenthine, les branches (balais)...

Les premières plantes que l'on récoltait au printemps étaient le tussilage et les violettes. Les anciens faisaient régulièrement des infusions à base de tussilage, bourgeons de sapin, fleurs de coucou, violettes et pied de chat.

Il y avait la cueillette des écoles qu'on appelait le « Sou des écoles ». Il s'agissait des primevères que l'on vendait en pharmacie.

Les récoltes se faisaient dans un panier de préférence le matin après la rosée. Le séchage avait lieu à l'abri des rayons du soleil. Les plantes étaient suspendues dans la grange ou posées sur du journal sous le lit ou près du fourneau ou au-dessus des armoires à linge.

Un témoignage au cours de l'exposé : le papa de Josette Macle lui appliquait un bouquet de persil sur la poitrine, à gauche, contre le mal des transports. Elle se souvient que la plante était noire à l'arrivée. Je n'ai pas encore testé le remède !

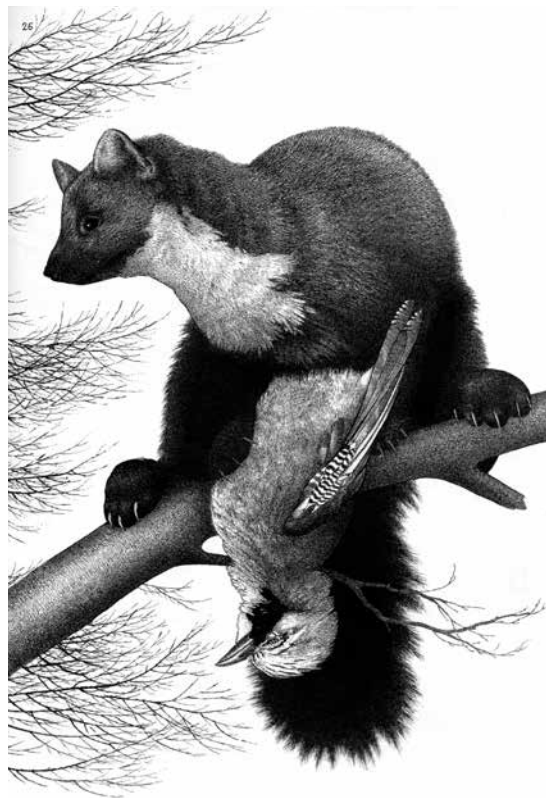
Fabienne Lacroix

« C'est un drame je vous dis, un terrible drame : ma petite sœur vient de mourir. Il l'a eue !

Je suis Marthe, la petite martre de la forêt. Ma sœur Zibeline vient de mourir. J'ai échappé, cette fois encore, au coup de fusil. Pendant des heures, des jours, inlassablement, le « gaillard » nous a traquées. Chaussé de ses vieux skis de bois, il suivait les traces de nos petites pattes dans la neige. Nous l'avons bien fait courir le bougre, mais il était tenace et très courageux. Pourquoi cette poursuite cruelle ? Il paraît que notre fourrure vaut de l'or ».

Cela est arrivé il y a bien longtemps, et les années ont passé... Lors d'une veillée d'hiver, après une sympathique fondue, réunis autour d'un chaleureux feu de bois crépitant dans la cheminée, le vieil homme nous a conté l'histoire de Marthe. Les temps étaient durs autrefois, quand il fallait nourrir une famille et la vente des peaux de martre à la foire des sauvagines de Chalon-sur-Saône, représentait une fortune : trois mois de salaire à la scierie Bouvet, rendez-vous compte !

Pendant quatre siècles et peut-être même bien avant, cette foire, mondialement connue, rassemblait acheteurs et vendeurs de tous les pays. Francs-Comtois, Suisses, Savoyards, montagnards, écoulaient leur précieux butin de peaux



La martre © Pierre Déom, La Hulotte n° 44, www.lahulotte.fr

rares et recherchées pour habiller les élégantes fortunées. La dernière s'est tenue en 1993.

Les écologistes et les opposants à la chasse ont « eu la peau » de cette manifestation. Petites mar-

tres et zibelines, êtes-vous encore les hôtes discrets de nos forêts ? Faites-nous, un jour, au détour d'un sentier, la surprise inattendue d'une rencontre. Nous ne vous ferons aucun mal, c'est promis !



Claude Le Pennec

Andrée Vissière

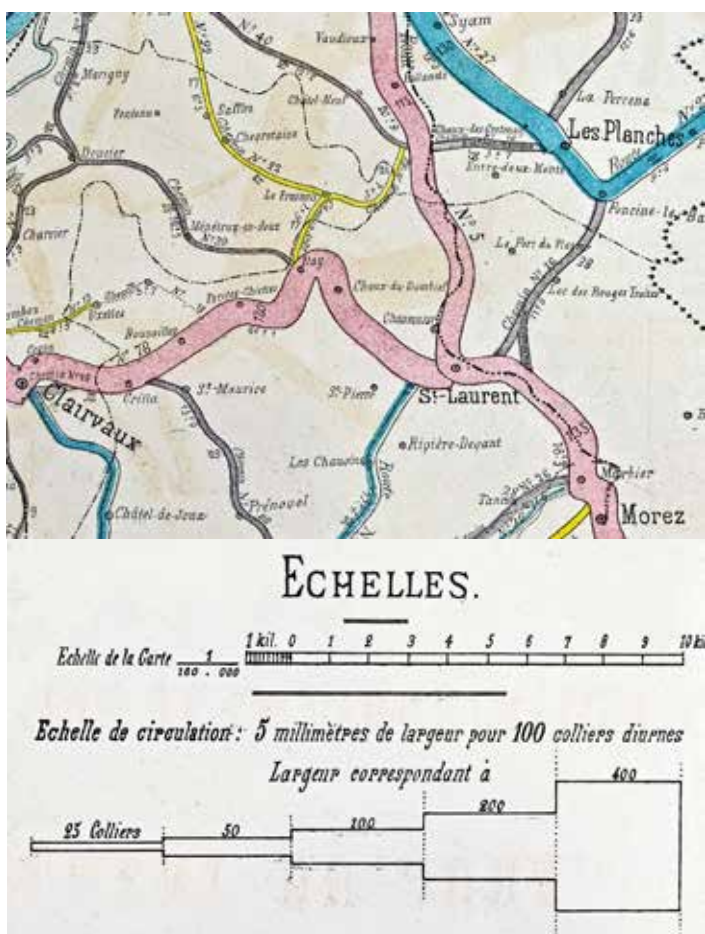
HISTOIRE DES ROUTES ET CHEMINS DU GRANDVAUX (SUITE DES N^{os} 81 & 82)

Dans Le Lien n° 82 de décembre 2016, nous avons laissé l'axe Paris-Genève aux Jouras, hameau de Saint-Laurent, à proximité d'un carrefour déjà important au XVII^e siècle. À partir de cette époque, et en l'absence de cartes, une partie des tracés peut se retrouver sur le terrain grâce à la voirie subsistante et aux points de passage obligés. Vers 1750, la construction des routes royales laisse une documentation abondante, de nombreuses cartes levées scientifiquement sont publiées, dont celles de Cassini. L'administration des Ponts et Chaussées dresse des plans précis où figurent les villages, les hameaux, même les maisons isolées. C'est une documentation précieuse qui nous permet d'avoir une bonne connaissance de la voirie du XVIII^e siècle.

4. LE CARREFOUR DE SAINT-LAURENT ET LE COL DE LA SAVINE

La configuration physique du plateau du Grandvaux au sol âpre mais au relief peu marqué en fait un carrefour naturel à la convergence de deux itinéraires importants connus et documentés depuis le Moyen Âge : celui de Salins à Saint-Claude et celui de Lons-le-Saunier à la Suisse. Par la suite, lors de la construction des voies modernes au milieu du XVIII^e siècle, ces itinéraires ont été structurés différemment en fonction de la modification des courants de circulation ou par suite d'une volonté politique affirmée. Par exemple, la prééminence de la route Paris-Genève sur celle de Salins à Saint-Claude, bien plus ancienne, est due au moins à deux facteurs. Tout d'abord, le schéma imaginé par Philippe Orry, au début du XVIII^e siècle et repris par Daniel-Charles Trudaine, donnait la priorité aux routes allant de Paris aux ports et aux frontières du royaume. Ensuite, plus localement, le développement industriel de Morez devait induire un important trafic d'approvisionnement des ateliers et de livraison des produits finis, trafic que les rouliers du Grandvaux surent capter. Un peu plus tard, au tout début du XIX^e siècle, les guerres napoléoniennes, en particulier celles d'Italie, allaient consacrer l'importance de cet itinéraire pour des raisons stratégiques.

À partir de 1850, de très importants travaux de rectification (Le Lien n^{os} 81 et 82) entraînèrent un développement continu du trafic régional et son rééquilibrage au profit de l'axe Lons-le-Saunier - La Suisse qui fit alors presque jeu égal avec le précédent, comme le montre la carte de 1868 reproduite ci-dessous (ADJ Sp 2325).



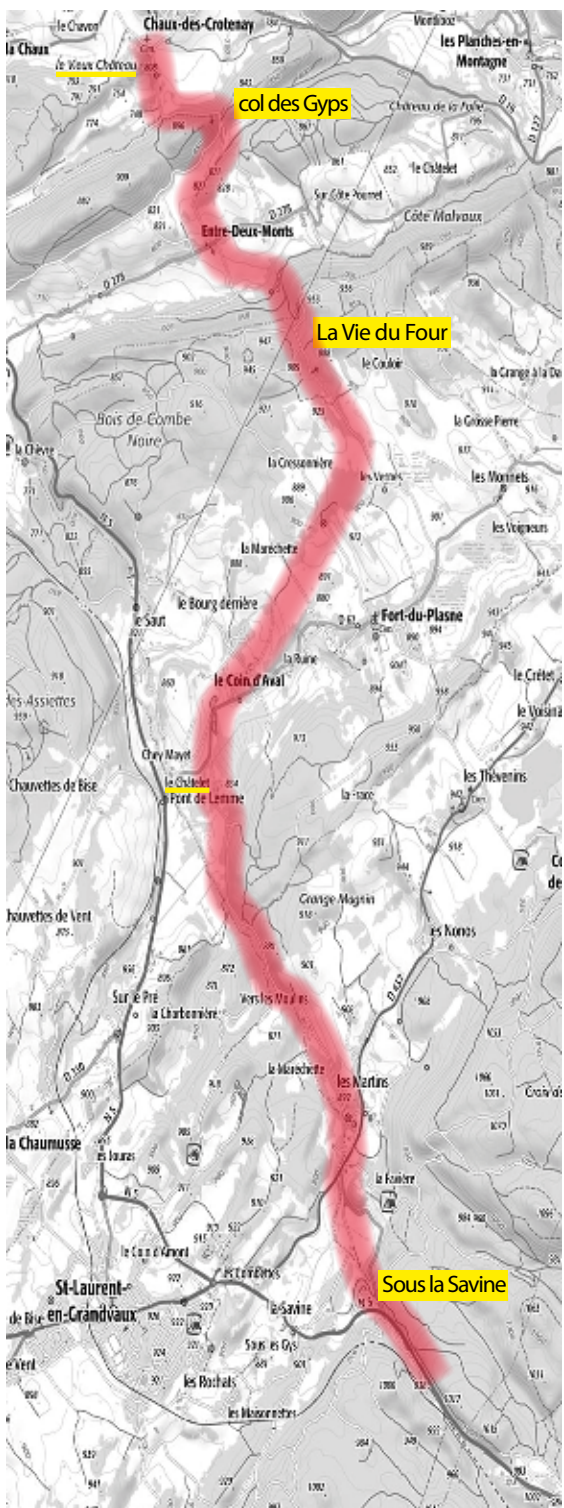
Le hameau des Jours jalonne l'itinéraire de Salins à Saint-Claude qu'un double trafic devait animer depuis le Moyen Âge : il s'agissait des convois de sel de Salins et surtout de nombreux pèlerins se rendant à Saint-Claude, le Lourdes de l'époque. L'itinéraire vers la Suisse devait s'en détacher au niveau du hameau pour monter directement à Saint-Laurent où il se confondait avec l'axe montant de Lons-le-Saunier. Le bourg doit évidemment son développement à ce carrefour. De même, l'épopée des rouliers qui allait se terminer à la fin du XIX^e siècle avec le développement des chemins de fer, n'aurait pas été possible sans l'opportune position du Grandvaux à la convergence d'axes importants.

L'époque médiévale

Excepté le passage par le col de la Savine que nous évoquons ci-après, nous ne disposons pas de renseignements certains sur le tracé des voies qui passaient par Saint-Laurent avant le XVII^e siècle. La carte la plus ancienne que nous ayons pu consulter date de 1620. C'est celle de Mercator et elle ne représente que les localités notables et certains cours d'eau. Elle reste utile pour qui s'intéresse à la toponymie, mais ne nous apprend rien sur les voies de circulation.

Heureusement, les points de passage obligés et quelques documents d'archives nous donnent une idée des principaux itinéraires. Nous avons évoqué dans les Liens n^{os} 81 et 82 l'hypothèse d'une voie passant au pied du château de Chaux-des-Crotenay, prenant par le col des Gyps et traversant Entre-Deux-Monts. Partant de ce village, il existe un sentier fort ancien, connu sous le nom de Vie du Four, qui rattrape un dénivelé de cent vingt mètres pour atteindre Fort-du-Plasne. De là, l'itinéraire remonte la Lemme jusqu'à Sous la Savine avant de gravir le col. Un document de 1506¹ atteste que le tronçon de Fort-du-Plasne au col de la Savine existait avant le XVI^e siècle : « [...] un chemin tendant droit par le Fort-du-

Plasne par un lieu appelé La Savine jusqu'au village de Morbier [...] ».



Itinéraire médiéval (hypothèse)

1. Une voie à ornières du dernier tiers du XV^e siècle au col de la Savine (984 m), Patrick Chopelain et Luc Jaccotey, DRAC de Franche-Comté, Besançon, 1996.

Sans doute, plus tard, un autre chemin, montant de la Vie de la Serre, pouvait rejoindre le précédant vers le Châtelet après avoir traversé la Lemme au «Pont romain» ou bien au Pont de Lemme où le seigneur de l'Aigle avait installé un péage repris au XVII^e siècle par les chartreux de Bonlieu². Dans les deux cas, on évitait Saint-Laurent, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la localité était insignifiante et que sa situation sur un point haut incitait à la contourner. Le tracé précis de ces voies reste largement inconnu.

À partir du bas de la Savine, le relief ne laisse qu'un passage possible : c'est la longue faille qui sépare la Joux Devant du Mont Noir et qu'emprunte toujours la route actuelle. La carte géologique montre qu'elle prend naissance dans la région de Saint-Cergue et passe par Morez et le plateau du Grandvaux, où elle est recouverte par des débris morainiques. « *Ce site est emblématique des grands accidents tectoniques du Jura, sur lesquels l'érosion a entraîné la formation de dépressions perpendiculaires aux plis (cluses), empruntés par les axes routiers majeurs* »³.



Bernard Leroy

2. Ce péage est étudié en détail, mais sans qu'il soit précisément situé, dans l'*Histoire du Grandvaux* de l'abbé Luc Mailliet-Guy et par Jean-Luc Mordefroid dans ses travaux sur l'histoire de la seigneurie de l'Aigle et l'archéologie du château.

3. Michel Campy (fiches accompagnant la sortie géologique en Grandvaux, juin 2016)

La voie à ornières

En 1995, les services de l'équipement décidaient de rectifier les rampes de part et d'autre du col de la Savine et d'élargir la route pour la passer à trois voies. Ces travaux importants risquaient d'endommager, voire de faire disparaître la voie à ornières parallèle à la route nationale, la surplombant sur environ deux kilomètres et connue localement sous le vocable de « voie romaine ». Comme il est de règle en pareil cas, l'INRAP⁴ a été mandaté pour effectuer une prospection, caractériser et si possible dater cette voie qui semblait a priori très ancienne. Deux archéologues, Patrick Chopelain et Luc Jaccottey ont travaillé sur archives et sur le terrain en juillet 1996. Leur étude, qu'ils ont bien voulu nous communiquer, apporte un éclairage précieux et entièrement inédit sur un passage devenu vital pour notre région⁵.

Après avoir étudié la morphologie de la voie à ornières du col de La Savine, les archéologues ont analysé les grands courants commerciaux du XV^e siècle afin d'appréhender le trafic à longue distance empruntant les itinéraires transjurassiens.

La montée en puissance des foires de Genève et d'autres facteurs d'ordre international induisirent un courant commercial avec l'Europe du Nord et un glissement du trafic du col de Jougne vers les passages plus au sud du massif (Saint-Rambert-en-Bugey et Nantua). À cette époque, il existait déjà un passage par Saint-Claude, Sepmoncel et les cols de la Faucille et de Saint-Cergue. Les péages étaient nombreux, aussi les voituriers et les marchands cherchaient à les éviter quand les seigneurs, au contraire, faisaient

tout pour maintenir les itinéraires aménagés par leurs soins, et les rendaient obligatoires au besoin en tentant des actions coercitives.

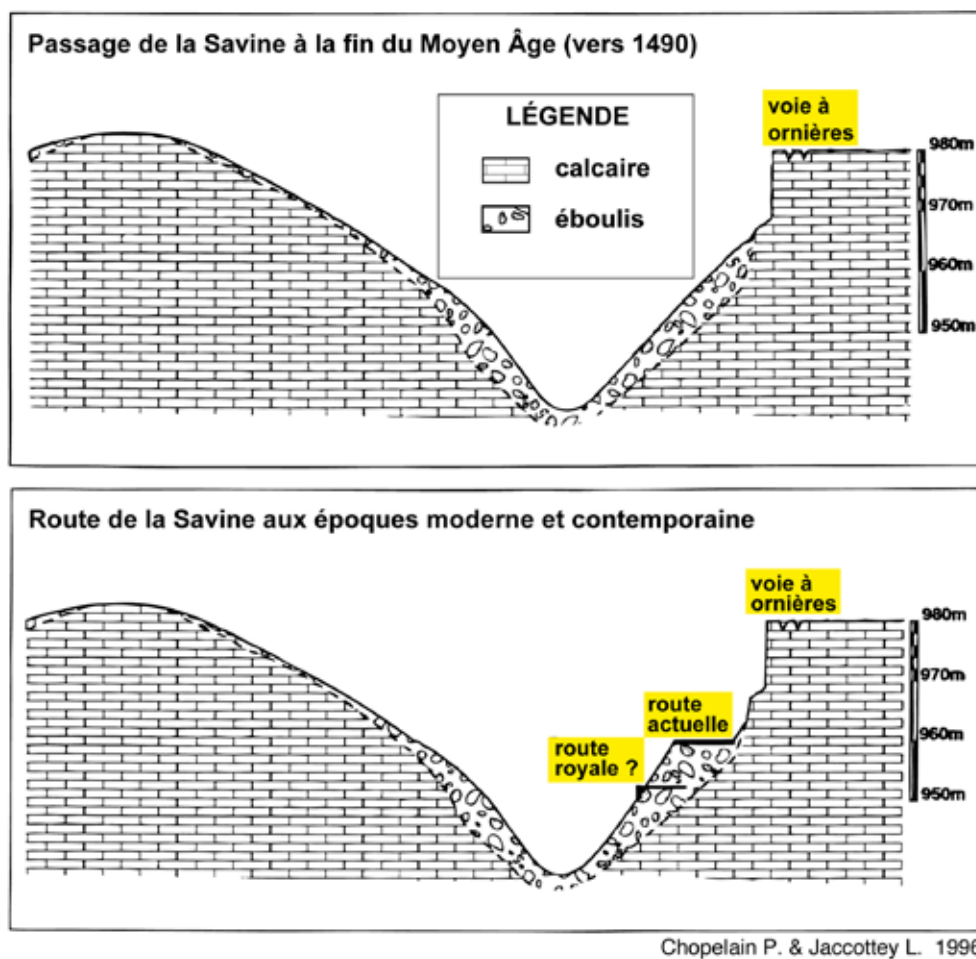
4. Institut national de recherches archéologiques préventives

5. op. cit.

Avant la fin du XV^e siècle, il n'y a comme nous l'avons vu qu'un sentier, qui pouvait sans doute être utilisé par les mules pour permettre le passage du Grandvaux. Le choix par les gens de la fin du Moyen Âge du trajet par la Savine a été dicté par la proximité de Genève et le difficile itinéraire des gorges de la Bienne vers Saint-Claude. Dans le détail, le passage de la Savine, dans sa partie la plus basse, présente l'inconvénient majeur d'être une vallée sèche présentant de nombreux éboulis rendant difficile avec les moyens de l'époque l'établissement d'une route. C'est donc l'option du passage sur la falaise qui est choisie (figure 13) et une quasi route de crête qui est aménagée (les hauteurs dominant la voie au nord n'offrent qu'une dénivellation d'une trentaine de mètres). Le calcaire en place était directement utilisable, sans trop d'aménagement pour l'établissement de la route. L'époque moderne et contemporaine a

opté pour un choix différent puisqu'elle a choisi d'aménager un versant de la vallée sèche. Les moyens techniques et humains demandés sont évidemment d'une toute autre ampleur puisqu'il s'agit de créer de toute pièce une route à l'aide de terrassements et de remblaiement considérables, d'établir à flanc de coteau une assiette suffisamment plane et solide pour résister à l'érosion et au colluvionnement [*amas de colluvions, de dépôts s'accumulant au pied d'un versant. Ndlr*]. L'avantage est de pouvoir disposer d'une route plus large avec des dénivellations moins fortes et convenant mieux à des services rapides et réguliers de malles poste. La présence d'un mur de soutènement (figure 12a) à une dizaine de mètres en contrebas de la nationale, est probablement liée à l'assise de la route royale du XVIII^e siècle. La route actuelle est établie plus haut sur un important remblai.

P. Chopelain et L. Jaccottey



Les recherches archéologiques de 1996 nous apprennent que l'itinéraire par la Savine, libre de péage, fut aménagé par les marchands se rendant à Genève dans les dernières années du XV^e siècle. L'approche du col par le Grandvaux était par ailleurs possible par le vieil itinéraire de Salins à Saint-Claude qui passait à proximité. L'ouverture de cette voie court-circuitant à la fois le péage de Jougne et celui de Septmoncel n'arrangeait évidemment pas les affaires des comtes de Bourgogne et de l'abbé de Saint-Claude.

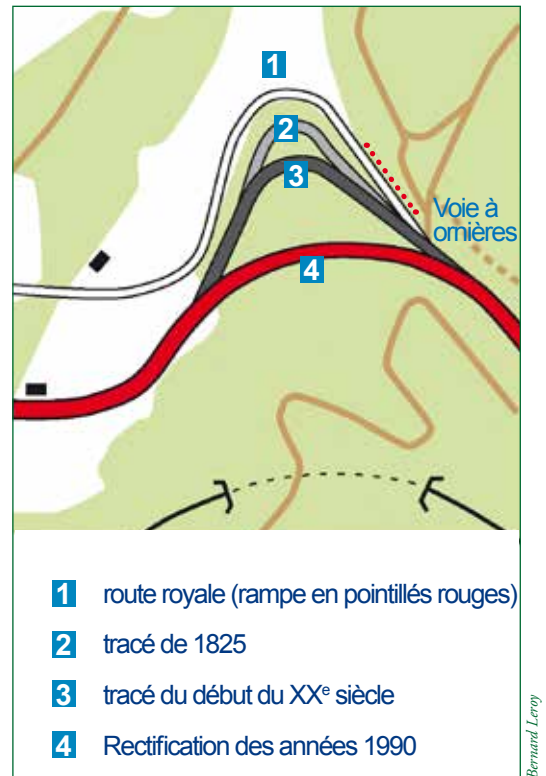
Un texte ancien reste capital pour la compréhension des itinéraires de cette époque. Il s'agit du rapport de Jean Villeroy de Cesancey que nous n'avons malheureusement pas la place de reproduire ici, mais qui figure dans l'étude de Pierre Chopelain et Luc Jaccotey. Concrètement, il s'agissait de se rendre sur place et de constater l'ouverture aux attelages, vers 1490 d'un antique sentier. L'autre mission de Villeroy était de requérir des habitants du Grandvaux afin de rendre le passage impraticable et faire en sorte qu'il le demeure. Il semble que ces derniers se soient acquittés de cette tâche de mauvaise grâce, peut-être incomplètement. Quoi qu'il en soit, le trafic, sans doute gêné ou interrompu un temps, devait reprendre rapidement et ne plus cesser. Dans la montée au col, il est peu probable qu'il ait existé une autre voie entre le XV^e siècle et la construction de la route royale, car comme le précisent les archéologues, les travaux à exécuter dans les éboulis étaient considérables.

Avec le temps, la voie à ornières est devenue piste forestière, mais les entailles sont encore bien visibles à plusieurs endroits. On peut la suivre jusqu'au col où elle disparaît en raison de l'exploitation d'une carrière.

La route royale (vers 1750)

À l'époque de la route royale et sans doute plus tôt, la rampe ne débutait pas au pont sur la Lemme naissante (sa source, La Fontaine du Cul, est à trois cents mètres), mais plus bas, au niveau du hameau de Sous la Savine situé en contrebas de la forêt, sous l'ancien « tournant de la Mort ». La

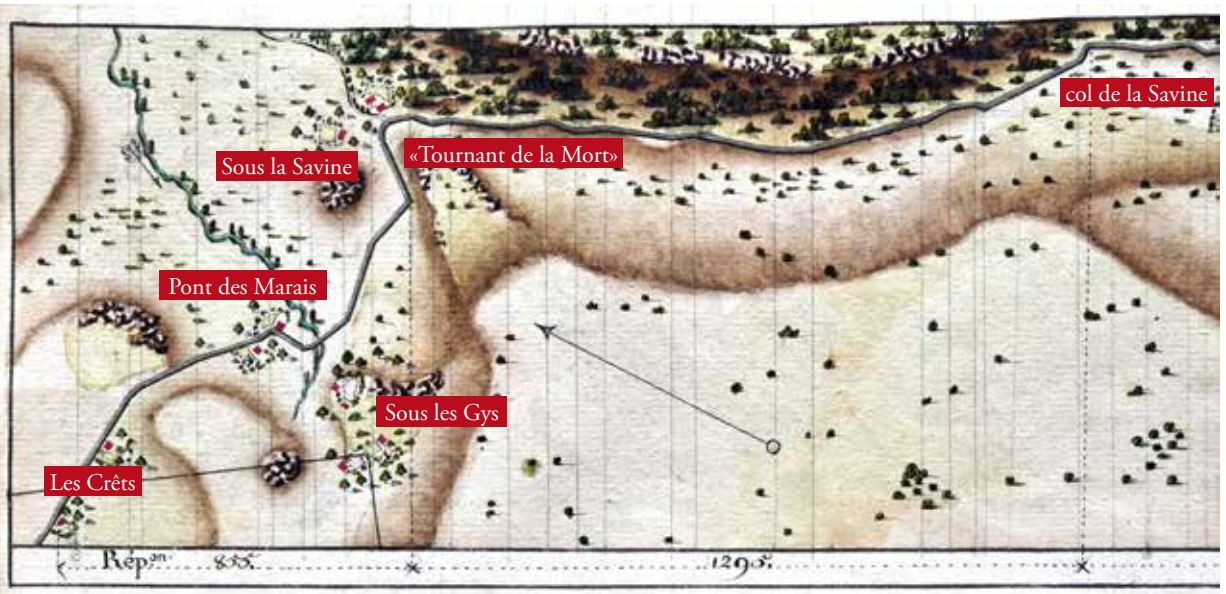
rampe courte mais très raide qui se trouvait à cet endroit permettait d'atteindre la longue faille conduisant au col. Elle était l'objet de toute l'attention des Ponts et Chaussées qui assuraient un entretien régulier. Ainsi, en 1770, on signale que « *Le bas de la Savine a été très bien réparé on y a fait 109 toises de remblai* »⁶. L'Histoire du Grandvaux (page 460) donne des précisions intéressantes sur ce passage délicat « *Le 27 décembre 1818, on déclare que « la route de Paris à Genève exige plusieurs rectifications sur le territoire de la commune* [de Saint-Laurent].



Quatre tracés pour le « tournant de la Mort »

La plus pressante et la plus indispensable est celle de la première rampe de la Savine.... laquelle est très rapide et resserrée entre deux rochers ; elle ressemble souvent plutôt au lit d'un torrent qu'à une route difficile à entretenir : en été, les eaux entraînent les matériaux ; depuis l'automne jusqu'au printemps, pendant sept ou huit mois de l'année, elle est remplie de glace, parce que le soleil n'y pénètre pas ; elle est dangereuse et peut occasionner des accidents ; les

6. Archives départementales du Jura. C 320.



Extrait des «Plans Itinéraires de la route du Pont de Poitte jusqu'aux limites de la Suisse», établis avant 1768. On notera la représentation très détaillée des fermes et de la végétation, mais peut-être le dessinateur avait-il aussi privilégié l'esthétique ! (Archives départementales du Jura C 320).

voituriers s'y trouvent arrêtés ; le déblaiement est très onéreux et presque impossible. On demande donc de faire passer la route sur la côte au midi, par un développement en une pente presque insensible, où tous les inconvénients actuels seraient supprimés. » L'abbé Maillot-Guy poursuit la citation : « C'est donc le tronçon de la grande route qui après l'usine à vapeur passe au Café neuf, arrêt indispensable à tous les voituriers avant de gravir la Savine, dont le col est à 990 mètres. Au mois de mai 1800, le général Bonaparte avec ses troupes avaient franchi ce mauvais passage en direction de Morez. »⁷

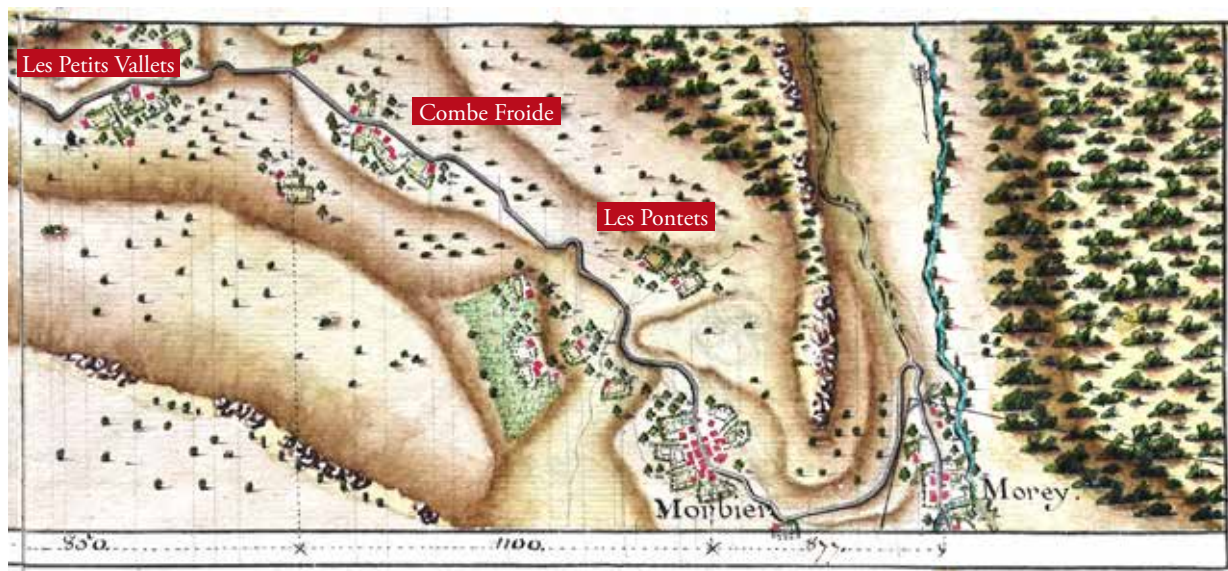
Nous avons vu que, dans la montée au col, la route royale avait été établie peut-être dès la fin du XVII^e siècle, plus bas que la route actuelle dans une zone d'éboulis qu'il fallut consolider. C'est sensiblement l'emprise de la voie ferrée avant son entrée sous le tunnel de la Savine. Inversement, le col lui-même devait être un peu plus élevé qu'à notre époque où les rochers ont été entaillés.

Côté Morbier, la route abordait la descente en tirant au nord, passait vers les maisons de Combe

Froide et un petit oratoire daté de 1688, puis gagnait directement les Pontets pour rejoindre le centre de Morbier à peu près au niveau de l'église



7. *Histoire du Grandvaux*, p. 460 et 461. L'auteur ne cite pas ses sources



Extrait des «Plans Itinéraires de la route du Pont de Poitte jusqu'aux limites de la Suisse», établis avant 1768. On notera l'embranchement de la route vers Bellefontaine et le tracé par la rive droite de l'Évalude. Le bameau des Buclets et le ruisseau du Saillard sont également bien visibles. (Archives départementales du Jura C 320).

actuelle qui n'était pas encore construite. Passé le village de Morbier, la descente sur Morez était bien plus rapide que de nos jours. La route restait constamment sur la rive droite de l'Évalude (le pont ne sera construit que vers 1850), et décrivait à mi-pente un virage serré pour atteindre directement le bas de Morez. À l'époque, ce quartier faisait encore partie de la commune de Morbier.⁸

La carte de Cassini fait naître un doute au sujet de la descente sur Morez. En effet, à cet endroit, le dessin est imprécis, plusieurs traits se superposent, suggérant que la route royale traversait l'Évalude sur un pont et gagnait la rive gauche. Malgré tout, nous aurions tendance à nous fier au plan de 1768, très net et précis sur l'état des routes.

La route moderne (vers 1860)

Vers 1860, la route moderne était achevée après plusieurs décennies de rectifications et d'effacement de points singuliers. Le tracé n'était pas fondamentalement différent de celui que nous connaissons, mais partout, on avait cherché à limiter les pentes à environ 6%, valeur au-delà de

laquelle il faut doubler avec un attelage-type (environ 1000 kg). À cet effet, on multiplia les virages afin d'adoucir les pentes. Cela rallongeait bien un peu le parcours, mais le fait de pouvoir se passer de chevaux de renfort était bien plus intéressant. Plusieurs sections s'éloignèrent ainsi du tracé primitif, comme au niveau des Combettes où on abandonna la ligne droite primitive pour une série de virages serrés. Après le Pont des Marais (la Savine), la nouvelle route remontait progressive-



Cette plaque émaillée fixée sur une maison « Sur les Crêts » à Saint-Laurent a survécu au Second Empire. À cette époque, les indications étaient rares et souvent éphémères, mais cette route internationale a eu droit à un support de qualité qui a permis sa longévité.

8. Nous remercions Guy Bailly-Salins pour son aide et ses recherches concernant ce tronçon de la route.

Le tracé fluctuant des Combettes

À chaque époque correspondent des caractéristiques routières en fonction des techniques disponibles. Les Combettes, entre Saint-Laurent et La Savine, en sont une bonne illustration.

La route royale (vers 1750) privilégiait la ligne droite au prix de pentes parfois importantes. Le passage direct par Les Combettes entraînait un pourcentage d'environ 10%, obligeant à doubler les attelages.

Au milieu du XIX^e siècle, le trafic augmenta considérablement, aussi on réduisit la pente à 5-6 % au prix d'un détour et de virages serrés. Un seul cheval pouvait alors tracter une voiture en charge et la vieille route directe subsista en tant que « chemin blanc ».

Après la dernière guerre, les automobiles devenant plus puissantes et plus rapides, s'accommodaient facilement des fortes déclivités. Par contre les virages étaient autant d'obstacles à la vitesse et au confort. On chercha à les couper partout où c'était possible et pour cela, on reprit l'ancien tracé rectiligne de la route royale.

Il en est allé de même de l'autre côté du col de la Savine où les nombreux virages ont été coupés et recoupés par la route actuelle.



route royale vers 1750



rectifications de 1825 et 1850



rectifications des années 1960

ment en bordure de forêt, puis retrouvait l'ancien tracé juste après le « tournant de la Mort » ouvert dans le rocher. On évitait ainsi définitivement la redoutable rampe de Sous la Savine.

La montée du col ne pouvait guère s'affranchir de la longue faille géologique dont il est parlé en début d'article. Mais là aussi, on s'employa à adoucir la pente, ou du moins à la régulariser. Le passage du col lui-même fut légèrement abaissé, toujours pour réduire la pente.

Côté Morbier enfin, on choisit de conserver le passage par Combe Froide, mais en empruntant le talweg qui aboutit directement à Morbier, emprunté plus tard par la ligne de chemin de fer. C'est l'actuelle zone commerciale, à l'entrée du village. Globalement, cette section de route a été peu concernée par la construction de la voie ferrée qui la longe.

Seules les emprises de la gare ont entraîné une déviation de la vieille route dans l'agglomération.

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, le trafic automobile s'accommodant mal des virages trop serrés, de nombreuses rectifications furent entreprises : reprise de l'ancien tracé des Combettes (encadré ci-dessus), élargissement puis quasi effacement du « tournant de la Mort », suppression des deux virages de l'Amérique, puis rectification totale de la montée vers le col. Le côté Morbier fut traité dans le même temps avec un tracé beaucoup plus direct, au prix d'une rampe sévère, mais dont s'accommodent parfaitement les véhicules actuels.

Un prochain Lien nous emmènera sur l'autre route royale du Grandvaux : l'ex-nationale 78.

Bernard Leroy

Les origines routières de Saint-Laurent

L'*Histoire du Grandvaux* nous renseigne de façon assez précise sur les origines de Saint-Laurent, son auteur s'étant appuyé sur les archives de l'abbaye et de la Terre de Saint-Claude. Sa qualité de latiniste lui a permis d'utiliser des documents médiévaux, voire de rectifier certaines traductions antérieures. Pour lui, l'histoire certaine de la localité commence au début du XVI^e siècle, ce qui ne signifie aucunement qu'il n'existait rien avant. « *Le 6 avril 1511, l'archevêque de Besançon [...] accorda aux habitants du Voisinial de Joux¹ en Grandvaux la faculté de construire à neuf une chapelle sous le titre de saint Laurent martyr* »². Le hameau de Salave semble plus ancien : « *Ce nom est bien antérieur à celui des hameaux désignés par les noms de famille [...]. Les maisons, espacées, bordent le chemin direct allant de Fort-du-Plasne à l'Abbaye, ou mieux la route de Salins à Saint-Claude. [...] À l'est de Salave se trouvait le « Voisinial de Joux » traversé dans sa longueur par la route du Lac, qui rejoint la précédente aux Poncets* »³.

Nous sommes au XVI^e siècle, les voies de communication commencent à se structurer et la des-

cription ci-dessus est parfaitement claire. Saint-Laurent est certes évité par l'axe important de l'époque, le chemin de Salins à Saint-Claude qui passe un peu plus à l'ouest, mais le hameau est traversé par celui qui conduisait à Genève par le col de la Savine praticable aux attelages depuis les années 1490, après quelques vicissitudes sur lesquelles nous revenons dans la présente étude.

À cette époque, le Voisinial de Joux, comme Salave, se résument à un groupe de fermes de la communauté de Rivière-Devant qui s'étendait de Sur le Moulin à La Savine. Ce qui allait devenir Saint-Laurent devait pourtant constituer un voisinial assez important pour que ses habitants revendiquent et obtiennent l'autorisation épiscopale de construire leur chapelle.

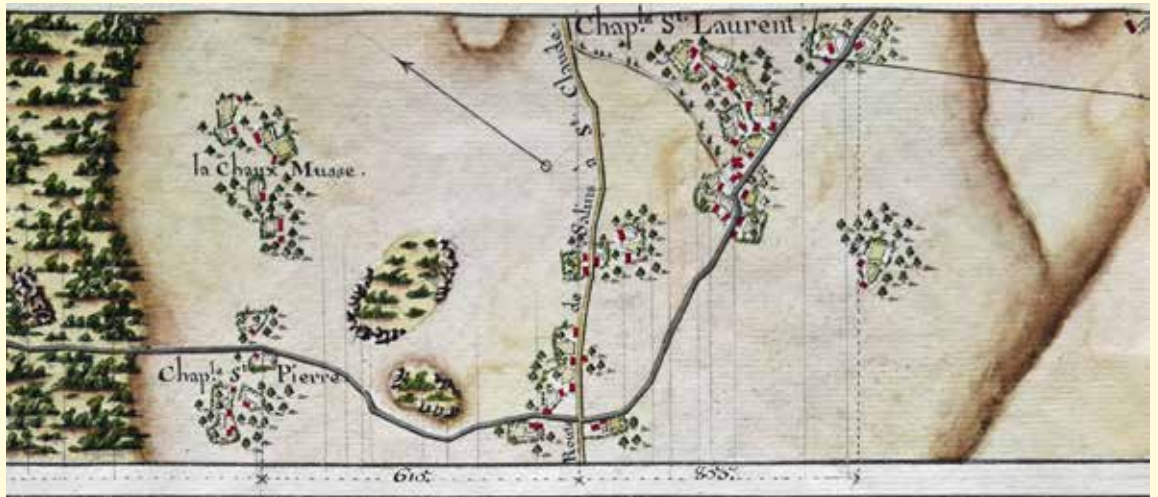
Un article de Jean Ferrez⁴, s'appuyant sur les cartes anciennes, qu'il a croisées avec d'autres sources, apporte des précisions incontestables sur la toponymie. Comme il l'explique, une des premières cartes mentionnant la localité est éditée en 1656 par le Néerlandais Johannes Blaeu. Le Voisinial de Joux est désigné par l'abréviation : « Joux » qui se lit « Joux ». En effet, la lettre « J » n'existe que depuis le XVI^e siècle,

1. Le terme « voisinial » désigne dans notre zone linguistique du franco-provençal l'équivalent d'un hameau.

2. Luc Mailliet-Guy, *Histoire du Grandvaux*, p. 326

3. Ibid. p. 324

4. Jean Ferrez, *Contribution à l'histoire du peuplement du Grandvaux : cartographie et toponymie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Travaux de la Société d'émulation du Jura, 1985.



Extrait du plan de la route royale de Pont-de-Poitte à la limite de la Suisse (1767). Il ne s'agit pas d'une représentation mais d'un plan figurant les carrefours et les hameaux. La flèche indique le nord. (Archives départementales du Jura C 320.).



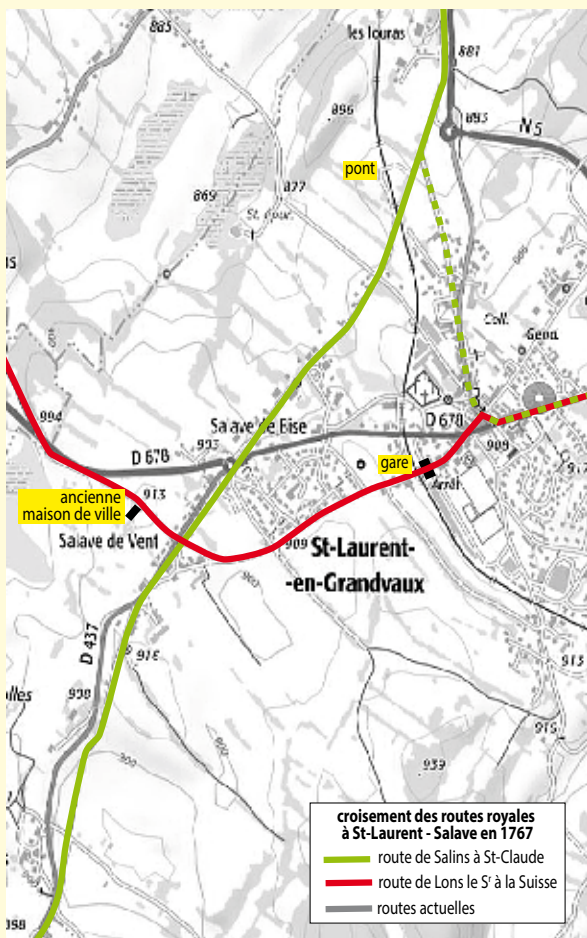
Extrait de la carte de Cassini

avant lequel on utilisait un «I» dont l'empattement était augmenté. Il semble que les cartographes aient gardé leurs habitudes jusque dans les années 1740 puisque c'est seulement à partir de 1749 que l'on trouve «Saint-Laurent» à la place de «Ioux» (carte de Robert de Vaugandy). Il faut attendre les documents de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la carte de Cassini vers 1760 et les plans-itinéraires des routes royales en 1767 pour avoir une représentation précise et orientée du tracé des routes se croisant à Salave et à Saint-Laurent. On trouve toujours ces voies sur le terrain, mais sous statut communal.

Avant 1800, la route de Salins à Saint-Claude était l'axe principal. Depuis Les Jours, la voie gagnait directement Salave de Bise, traversait Salave de Vent et se dirigeait vers l'Abbaye via Les Poncelets.

Toujours à partir du carrefour des Jours, la route de Genève, dont l'importance allait croître progressivement avec l'industrialisation de Morez, montait directement à Saint-Laurent qu'elle traversait, aussitôt rejointe par le tronçon venant de Salave et passant par le « Vatican ». Il existait donc trois carrefours formant triangle sur une distance d'environ un kilomètre.

Entre 1790 et 1890, la situation changea en deux temps. La voie séculaire empruntant le bas de Salave se trouva délaissée au profit du passage par Saint-Laurent : l'implantation d'un relais de poste



Autorisation IGN n° 146582-187512

de douze chevaux et trois postillons lié à l'ouverture de la route de poste de Paris à Genève en 1783 rendait obligatoire le passage par le bourg (vers 1780-1790). Cela devait entraîner la création, sinon la prospérité, de quatre auberges⁵ et contribuer au développement de la localité. Puis, les travaux du chemin de fer, vers 1888, allaient changer définitivement la physionomie de l'agglomération : comme on construisit la gare sur l'emprise de la vieille route de Lons-le-Saunier passant par Le Vatican, on dut aménager un nouveau tracé. C'est l'actuelle avenue du Grandvaux. L'itinéraire séculaire par Salave de Bise fut déclassé et devint voie communale, mais les habitants tenaient au rétablissement des anciens chemins, d'où l'édification du très beau pont à une arche situé entre Les Jours et Salave de Bise.

B.L.

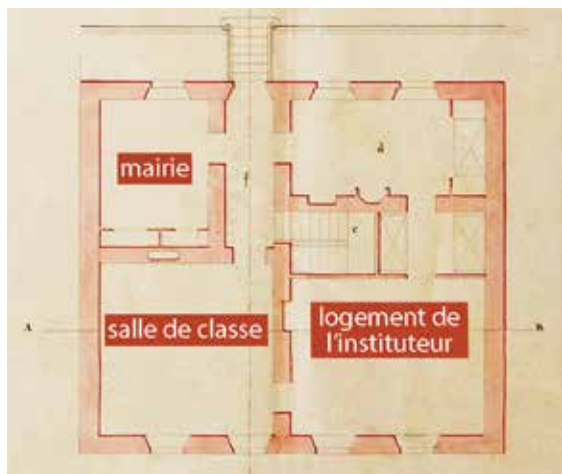
5. L'Écu de France, le Cheval blanc, la Clé d'or et le Grand Saint-Laurent. *Histoire du Grandvaux*, p. 470, op. cit..

Contrairement à une idée assez répandue, l'origine des écoles rurales ne date pas du milieu du XIX^e siècle et des lois républicaines sur l'instruction. Bien que l'on soit loin d'une généralisation, sous l'Ancien Régime, des écoles élémentaires fonctionnaient dans certains villages, presque toujours sous le contrôle du clergé local. Sans pouvoir en donner un recensement commune par commune faute d'une documentation exhaustive, nous évoquerons celles qui font l'objet d'archives disponibles.

Cependant, il a fallu attendre les lois scolaires (Guizot 1833, Falloux 1850, Ferry 1881 et 1882) pour que chaque village (et parfois leurs hameaux) dispose de son école. Pour cette époque, nous disposons d'une documentation assez abondante qui nous permettra d'évoquer les péripéties marquantes de leur construction et de leur fonctionnement à partir des délibérations des conseils municipaux ou d'échanges de courriers entre l'Administration (le Préfet, l'inspection primaire), les communes et les maîtres... Nous parlerons également, pour l'époque contemporaine, des regroupements et des fermetures.

LES PIARDS

L'année 1837 verra la construction d'une maison commune d'une valeur de 11 877 francs¹ située rue du Bas, abritant, au rez-de-chaussée le chalet, le logement du fromager, à l'étage la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'études. 15 garçons et 20 filles la fréquentaient en hiver. Le plan ci-dessous, malheureusement non coté,



Archives communales

montre que la place dévolue aux écoliers était fort restreinte et que la chaleur humaine devait tenir lieu de chauffage. Peut-être, certains habitants se rappellent-ils avoir entendu parler d'une école située à cet emplacement, au-dessus du chalet ?

Une lettre, page 27, du maire des Piards à l'inspecteur primaire et datée du 24 mars 1857, évoque le décès de l'instituteur, Monsieur Gentet



La première école au-dessus du chalet vers 1907.

Collection particulière

1. Les sommes évoquées au XIX^e siècles sont exprimées en francs-or. Il est très hasardeux de trouver une équivalence avec notre monnaie actuelle, seul les prix peuvent donner une indication : à titre indicatif, un cheval de trait valait environ 1000 francs.

survenu le 17 du même mois. Ce document nous renseigne sur les obligations des maîtres en matière de religion et qui semblent essentielles à cette époque : l'enseignement public ne deviendra laïc

« Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Gentet instituteur aux Piards est décédé le 17 du courant, l'école des Piards se trouve par conséquent vacante depuis cette époque comme cette commune ayant été très mal servie en instituteur depuis plusieurs années, ce serait Monsieur l'Inspecteur un acte de justice que les habitants de cette commune fussent dédommagés de leur souffrance par le choix d'un bon instituteur. Les habitants des Piards désireraient surtout que l'instituteur nommé en remplacement de monsieur Gentet, connaisse le plain-chant, tant pour chanter les offices qui se célèbrent dans la chapelle des Piards, que pour donner des leçons de plain-chant aux élèves. Ainsi, Monsieur l'Inspecteur en nous donnant un bon instituteur connaissant son plain-chant, tous les habitants de la commune vous seront grandement reconnaissants.

Madame Gentet se trouve si pauvre maintenant qu'elle m'a chargé de vous dire d'avoir l'obligeance de solliciter, en sa faveur, une souscription auprès des instituteurs de l'arrondissement ; elle m'a aussi prié de vous dire de lui faire toucher l'argent des retenues le plutôt possible.

Veuillez agréer, Mr l'Inspecteur le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.»

qu'avec les lois Ferry, vingt-cinq ans plus tard. La lettre montre également qu'il n'existait pas de dispositif public d'aide envers les plus démunis et que ceux-ci étaient tributaires de l'entraide et de la solidarité.

Ce qui est remarquable, c'est qu'en 1857, et depuis 1837, aux Piards, les filles accèdent à un enseignement, même s'il est sommaire, alors qu'il faudra attendre 1882 pour que l'instruction devienne obligatoire pour les enfants des deux sexes.

Par la suite, un rapport de l'inspection primaire daté de 1866, demandant le déplacement de l'école, sera à l'origine de la construction du bâtiment

de la rue du Haut en 1870, fréquenté par la majorité des habitants des Piards. Il s'agit bien entendu d'une classe unique, du cours préparatoire à celui de fin d'études primaires, ce qui veut dire pour le maître, une organisation et une préparation des journées sans faille. Il s'agissait d'occuper les uns, tout en expliquant aux autres l'art du jonglage. Malgré les péripéties liées à trois guerres, l'école a toujours fonctionné.



Collection particulière

En 1976 un premier regroupement pédagogique avec répartition des enfants par section sur les trois écoles de la Combe d'Anchev a été mis en place : classes maternelles et cours préparatoire à Prénovel Les Janiers, cours élémentaire 1 et 2 à Prénovel de Bise et cours moyen 1 et 2 aux Piards.

Le regroupement fut finalisé en 1995 : les deux communes construisent une école maternelle attenante à l'école des Janiers. Elle ouvrit ses portes à la rentrée 1995. Désormais les trois écoles sont regroupées en un même lieu et un ramassage scolaire est mis en place. Cette nouvelle organisation entraîna la fermeture de l'école des Piards, ainsi que celle de Prénovel de Bise.

PRÉNOVEL

L'École des Janiers :

Les années 1829 à 1831 verront la commune se doter de nouveaux bâtiments publics construits au hameau des Janiers : presbytère, église et maison commune renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et de l'institutrice, ainsi qu'une

salle d'études fréquentée en hiver par 75 élèves dont 52 garçons et 23 filles¹. Peut-être ne venaient-ils pas tous en même temps, la surface de la pièce étant d'un peu moins de 60 m².



Bernard Leroy

La première école des Janiers, devenue inutile avec la construction de la nouvelle (ci-dessous) a été cédée à un particulier un peu avant 1900.

Avec la scolarité obligatoire, le bâtiment devint trop exiguë, aussi une nouvelle école située presque en face sera construite en 1878. Beaucoup plus spacieuse, aux normes de l'époque, elle comportait une classe pour les filles, une pour les garçons et deux logements pour les enseignants.



Collection particulière

L'école de Bise

Par la suite, s'est posée la question des difficiles déplacements des élèves dans cette commune très étendue. Aussi, au cours des années 1929-1930, la commune va construire sur l'emplacement de deux maisons incendiées en 1928, une école ap-

1. Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté, p. 334.



Document Louis Charmu

L'école de Bise ou des Belbenoits en 1970

pelée « école des Belbenoits » ou encore « école de Bise ». Les enfants l'ont fréquentée jusqu'en 1995, date de sa fermeture suite au regroupement pédagogique aux Janiers.

Récemment, nous avons pris connaissance des souvenirs d'une ancienne institutrice en poste

Témoignage de Madame Carmen Syre, née Vauchez, sur la période qu'elle a vécue de 1939 à 1945 alors qu'elle était institutrice aux Piards et à Prénoel.

«Toute fraîche émoulue de l' École Normale, j'arrive dans cette haute vallée jurassienne (900 à 920 m.) qu'occupent les villages des Piards et de Prénoel . Je débute aux Piards pour la rentrée scolaire de 1939 . J'exercerai un an dans une école à tous les cours où l'effectif est chargé (près de 40 élèves) . Ma grand'mère paternelle vient me rejoindre et, toutes les deux, nous nous sentons plus fortes devant les difficultés dues au climat beaucoup plus dur que celui de notre région d'origine, la Combe d' Ain .

Nous n'avons pas de radio. Nous nous abonnons à un journal quotidien qui nous renseigne, mais assez mal. Nous écoutons les gens du village qui parlent des lettres de leurs soldats. Nous avons quelques problèmes de ravitaillement en vivres, en vêtements, en chaussures... J'ai tant de travail avec mes élèves que je ne m'ennuie pas. Ma grand'mère, qui a un peu plus de 60 ans, s'active aussi en entretenant notre petit ménage, en

cuisinant et en tricotant... Nous parlons de la guerre, souhaitant ardemment que notre armée ait l'avantage et repousse l'ennemi. Grand'mère évoque ses souvenirs du terrible conflit de 1914 à 1918 où deux de ses frères furent tués. L'Allemand est l'ennemi juré.

Survient la débâcle de Juin 1940. On ne s'y attendait pas. La ligne Maginot était réputée imprenable... Les gens fuient sur les routes de France avec un maigre butin, par n'importe quel moyen : rares autos, vélos, voitures tirées par des chevaux, des bœufs parfois, marche à pied... C'est un spectacle lamentable dont nous entendons parler, mais que nous ne voyons pas. Notre vallée n'est pas sur les principaux axes qui font communiquer le nord de la France avec le centre ou le sud.

Nous entendons dire qu'il vaut mieux partir aussi, car l'ennemi va arriver. L'Inspection académique envoie une circulaire enjoignant à chaque instituteur de rester à son poste. Donc il est clair que je ne dois pas quitter mon école. Ma grand'mère décide de ne pas me laisser seule. Ce qui est stupéfiant, c'est que certains de nos supérieurs hiérarchiques prennent le chemin de l'exode, nous l'apprendrons plus tard.

La rentrée scolaire a lieu début septembre 1940. Elle a été avancée pour compenser le mois de juin, très perturbé par la débâcle. Je suis nommée à Prénozel les Janiers où j'ai une classe unique avec plus de 30 élèves. Dans un autre hameau de Prénozel (les Belbenoits), existe aussi une école à tous les cours dont l'instituteur, Paul Syre, deviendra mon mari le 9.08.1941.

Le maire de la commune, Eugène Janier, assure lui-même le secrétariat. Il meurt peu après mon arrivée. On me demande alors d'assurer le secrétariat de mairie. J'accepte [...].»

Madame Syre restera en poste à Prénozel jusqu'en 1945.

avant et pendant la dernière guerre aux Piards, puis à Prénozel les Janiers. Nous livrons ci-contre des extraits de ce témoignage qui nous a été confié par sa fille, Madame Gautier habitant Ruffey-sur-Seille et que nous remercions vivement.

SAINT-PIERRE

Avant 1744, Saint-Pierre, possédait déjà une école de garçons et une école de filles. Quand on dit « école », il s'agit plutôt d'une salle destinée à l'enseignement, bien souvent louée à des particuliers.

Le 24 juillet 1744, au cours de sa visite épiscopale, l'évêque de Saint-Claude, M^{gr} de Fargues, « [...] ordonne d'établir un maître et une maîtresse d'école de bonne vie et mœurs, avec l'approbation de qui de droit, à la charge par le maître de n'admettre à son école que les garçons et par la maîtresse de n'admettre que les filles : en conséquence, Thérèse Vuillet continuera, comme du passé à enseigner les filles et nullement les garçons ».

En 1854, Rousset fait mention des « salles d'études fréquentées par 40 garçons et 35 filles » dans les biens communaux.

La construction d'une école réclamée par l'administration depuis 1852 est repoussée pendant 13 ans et le 19 mai 1864, une lettre comminatoire du sous-préfet invite le conseil municipal à voter l'établissement d'une maison d'école. En effet, « [...] la maison où sont installées les écoles est loin de présenter les conditions principales d'une bonne installation [...] ».



La première école de Saint-Pierre

Collection particulière

Les deux écoles étaient installées dans ce qui est communément appelé « la maison commune ». Deux projets furent présentés, le deuxième fut accepté mais sans l'étage qui aurait dû abriter un dortoir pour d'éventuels pensionnaires. Les archives de la commune conservées à Montmorot donnent d'intéressantes précisions sur la disparité des salaires entre les hommes et les femmes, preuve que le problème présente une solide antériorité.

En 1831, l'instituteur de Saint-Pierre, Marie-Joseph Bénier recevait pour son traitement la somme de 137 francs. En 1865, le conseil municipal décide de lui allouer pour l'année :

Traitement	700 francs
Indemnité pour le loyer	140 francs
Indemnité pour le chauffage	30 francs

La même année, l'institutrice reçoit :

Traitement	400 francs
Indemnité pour le loyer	140 francs
Indemnité pour le chauffage	30 francs

En 1871, le traitement de l'institutrice sera revalorisé, elle percevra 500 francs pour l'année tandis que le traitement de l'instituteur restera le même.

Pressé par l'administration, le conseil municipal décide donc en 1866 la création de la nouvelle école qui fonctionnera avec deux classes jusqu'en 1947, puis en classe unique jusqu'au regroupement pédagogique de 1986. Sa construction coûtera 30 000 francs. Elle nécessitera l'acquisition d'un terrain et la création d'une citerne de 100 m³ située sous la place devant l'école. Pour financer l'opération, un emprunt de 20 000 francs sur cinq ans est voté et sera soldé par la vente de coupes de bois extraordinaires, sous contrôle du préfet comme il se doit.

La réception des travaux se fera en 1870. En résumé, la commune a bénéficié :

- de 1744 à 1870, d'un enseignement pour les filles et pour les garçons dans un bâtiment existant.
- d'une école neuve pour les garçons et les filles à partir de 1870. En parallèle, des cours d'adultes fonctionnent durant l'hiver de 1870 à 1890.

Comme indiqué plus haut, cette école a comporté deux classes de 1906 à 1947, les filles et les garçons étant séparés.



La mairie-école avant 1914

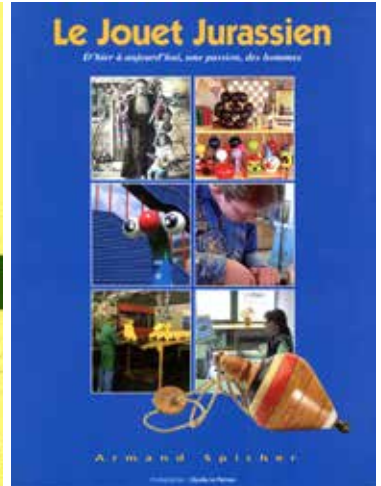
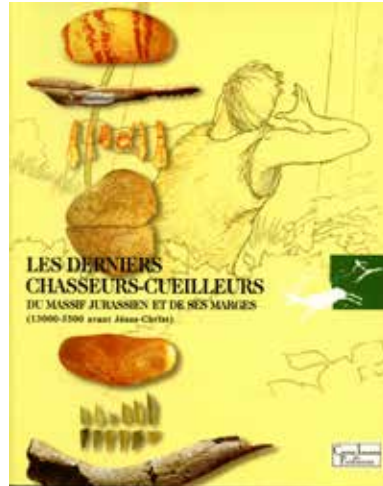
À la rentrée 1947, une seule classe mixte fonctionna jusqu'en 1986, année de la création du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec La Chaumusse. Cette disposition et l'augmentation substantielle des effectifs entraîna à la rentrée 1987 l'ouverture de deux classes dans chacune de ces communes. Cette décision a nécessité de gros efforts financiers de la part des municipalités, ainsi que des négociations avec l'Inspection académique pour obtenir la création de 2 postes d'enseignant. Négociations également avec le Conseil Général pour financer le transport scolaire et enfin trouver une solution au problème du restaurant scolaire.

Malheureusement, depuis 2008 un poste d'enseignant a été supprimé en maternelle et comme ailleurs, la baisse des effectifs est une menace permanente sur le RPI. À la rentrée 2015, 64 élèves au total fréquentent les classes : 34 à Saint-Pierre et 30 à la Chaumusse.

Christine Leroy

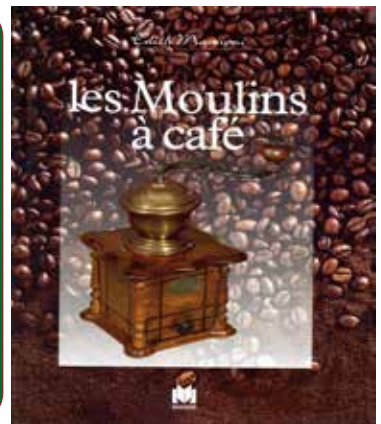
Sources :

Les Archives départementales du Jura nous ont fourni l'essentiel des données anciennes. En voici les cotes : pour Les Piards : 5E 593/30, 42 et 43, pour Prénoval : 5E 608/P54-55 et P105-106-107, pour Saint-Pierre : 5E/190/1à4.



Parallèlement à son agrandissement et à son informatisation, la bibliothèque s'est récemment enrichie d'une trentaine d'ouvrages régionaux cédés par des organismes partenaires. À titre d'exemple, nous reproduisons ci-contre la couverture de quatre d'entre eux. En outre, des achats réguliers d'ouvrages neufs sont effectués. Ainsi, le fonds local s'étoffe et pour une meilleure visibilité et plus de confort, il a été placé dans la grande pièce d'accueil.

**La bibliothèque est ouverte à tous
les samedis de 10 h à 11 h 30.
Mairie de Saint-Laurent, 1^{er} étage.**



Le Lien n° 83 - Juin 2017

Revue semestrielle de l'association Les Amis du Grandvaux servie aux adhérents.

Maquette et mise en page :
Bernard Leroy

Impression  **estimprim**
L'IMPRIMERIE DES ARTS AUX LACS

Les articles insérés dans le Lien restent sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de l'association.

Siège de l'association :
Mairie - 15, Les Guillons
39150 Grande-Rivière

Courriel : amisdugrandvaux@free.fr

Site internet : amisdugrandvaux.com/jura



Rectificatif:

Dans Le Lien n° 82 p. 14, je dis que dans la ferme Mignot, côté Bise, le four à pain est absent parce que les gens allaient déjà chez le boulanger. Je me basais sur les maisons de La Motte qui possèdent toutes un four à pain. Maryse Hugon pense qu'on allait pas forcément chez le boulanger, car dans son hameau les gens cuisaient à tour de rôle chez un voisin qui possédait un four. (F.L.)

